

**Sujet:** Fil d'actualités numéro 26, juillet 2014.

**De :** "> Rédaction du Fil d'actualités (par Internet, dépôt 20214-110-0-0000000001@sbr34.net)" <hcb@hautconseildesbiotechnologies.fr>

**Date :** Thu, 26 Jun 2014 14:59:46 +0200 (CEST)

**Pour :** Madame Annette Molet <annette.molet@hautconseildesbiotechnologies.fr>



**Juillet 2014, n° 26**

**Les congés d'été approchent mais l'actualité reste encore très riche pour tout ce qui concerne les biotechnologies agricoles. Cette richesse va nous conduire à essayer d'améliorer la forme du *Fil d'actualités* pour plus d'ergonomie et de facilité de navigation entre les différents sujets traités.**

**En attendant la nouvelle maquette, la rédaction vous souhaite une bonne lecture et d'excellentes vacances!**

La loi « relative à l'interdiction de la mise en culture des variétés de maïs génétiquement modifié » a été promulguée.

Quelques éclairages sur cette loi sont apportés dans la *Lettre des juristes* de l'environnement.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien](#)

Saisi par différents parlementaires, le Conseil constitutionnel a décidé que « la loi relative à l'interdiction de la mise en culture des variétés de maïs génétiquement modifié est conforme à la Constitution ».

[pour en savoir plus...](#)

Le ministre allemand chargé de l'agriculture annonce qu'il va proposer une loi pour réglementer la culture des plantes génétiquement modifiées en Allemagne.

[pour en savoir plus...](#)

Les Sénateurs ont voté des amendements au « principe de précaution ». Ils y adjoignent l'idée d'un « principe d'innovation ». Pour certains, l'équilibre peut paraître difficile à trouver entre ces deux principes.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien](#)

Le jugement de relaxe prononcé par la Cour d'appel de Colmar à l'encontre des faucheurs volontaires des vignes de l'INRA (voir le précédent *Fil d'actualités*) continue de susciter des réactions. Initiatives biotechnologies végétales (qui rassemble le Groupement interprofessionnel de la semence, l'Union des industries de la protection des plantes et l'Union française des semenciers) a publié un communiqué de presse.

L'académie d'agriculture a également réagi.

Inf'OGM de son côté expose son point de vue sur l'historique de l'affaire.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien](#)

[celui-ci](#)

[et celui-là](#)

Dans son numéro 24, le *Fil d'actualités* relatait la découverte par *Greenpeace* de traces d'OGM, pour certains non autorisés, dans des lots de semences de maïs commercialisés en France. Les services de l'État ont conduit différentes investigations et la préfecture de Charente a fait procéder à la destruction de parcelles semées avec des semences issues des mêmes lots, « à titre de précaution ».

« Les analyses ont permis de déceler effectivement des traces de contamination totalement accidentelle dans deux lots de semences, à un niveau très faible, inférieur au seuil de quantification de 0,1% », d'après le communiqué de la préfecture.

[pour en savoir plus...](#)

Quelques agriculteurs du Sud-ouest avaient profité d'une courte période pendant laquelle il n'était plus interdit en France de cultiver du maïs génétiquement modifié pour en semer. Les parcelles concernées, qui avaient été déclarées aux autorités comme le prévoient les textes, viennent d'être détruites sur la demande des services de l'État.

[\*pour en savoir plus...\*](#)

[\*ainsi que ce lien\*](#)

Une nouvelle parcelle d'essai de colza obtenu par mutagénèse a été fauchée en mai en Charente maritime (se reporter au *Fil d'actualité* numéro 22 pour le précédent cas). Cette action n'a pas été revendiquée. Le CETIOM, qui gère cette parcelle, a porté plainte pour la destruction de cette culture autorisée en France, mais qui est rejetée par un certain nombre de militants anti-OGM.

En juin, une action similaire vient d'être conduite en Haute Garonne.

[\*pour en savoir plus...\*](#)

[\*ainsi que ce lien\*](#)

Monsanto France annonce dans sa dernière conférence de presse « son engagement sur le territoire français et ses efforts en R&D afin de renforcer son implantation locale et soutenir l'agriculture durable », en particulier au travers de la « production de semences et de recherche de nouvelles variétés de maïs, de colza ou de culture potagères ».

[\*pour en savoir plus...\*](#)

Les Vingt-huit ont trouvé un accord pour les conditions de mise en culture des plantes génétiquement modifiées. Le futur dispositif d'autorisation resterait géré au niveau communautaire. Chaque État-membre pourrait demander aux sociétés semencières de ne pas vendre de semences GM sur son territoire, ou à défaut d'accord, interdire les semis sur son territoire, sur la base de raisons autres que sanitaires et environnementales.

Cet accord a été validé par le Conseil des ministres de l'environnement.

Les ministres chargés de l'écologie et de l'agriculture « se félicitent de l'adoption d'une nouvelle réglementation sur les OGM combinant une liberté accrue des États et une plus grande sécurité juridique ».

Certains voient néanmoins dans cet accord une porte ouverte à mise en culture massive de plantes génétiquement modifiées en Europe.

D'autres y voient une inacceptable entrave à l'innovation en agriculture ou une accentuation des distorsions de concurrence entre pays.

[\*pour en savoir plus...\*](#)

[\*ainsi que ce lien\*](#)

[\*celui-là\*](#)

[celui-ci](#)

[celui-ci](#)

[celui-ci](#)

[celui-ci](#)

[et celui-là!](#)

Le numéro 22 du *Fil d'actualités* relatait le recours en justice d'un agriculteur biologique australien contre un de ses voisins, cultivateur de colza génétiquement modifié accusé d'être la cause d'une contamination des parcelles biologiques du plaignant.

La Cour a depuis rendu son jugement et décidé de ne pas donner suite aux demandes du plaignant.

Le juge estime qu'il n'a pas été montré qu'il y a une interférence déraisonnable entre les choix de cultures des parties et que les pratiques du cultivateur de colza GM sont "orthodoxes". Il estime également que l'agence en charge de la certification « biologique » a pris une décision non justifiée.

Selon AGRA Presse (numéro 3451), « ce jugement pourrait mettre fin à la politique de tolérance zéro [d'OGM dans les produits certifiés bio] qui s'applique en Australie ».

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien](#)

Le gouverneur de l'État du Vermont (USA) a promulgué une loi imposant l'étiquetage des produits destinés à l'alimentation humaine contenant des OGM à partir de juillet 2016. Il n'est cependant pas certain que cette loi soit constitutionnelle.

Cette initiative est suivie de près au Canada, le Québec semblant prêt à suivre la même démarche si le reste du Canada et des USA s'engagent dans cette voie.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien](#)

Le professeur Séralini et de ses collaborateurs annoncent dans une conférence de presse la re-publication de résultats déjà publiés en 2012 dans une autre revue, mais qui avaient ensuite été retirés par l'éditeur.

D'après *Nature*, « le changement de journal ne convainc pas les critiques que les problèmes observés sur les rats seraient dus au maïs génétiquement modifié ».

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que celui-ci](#)

[et celui-là](#)

Un consortium d'équipes de recherches de plusieurs pays (dont la France avec l'INRA) vient d'annoncer avoir séquencé le génome du mouton.

Cela pourrait entre autres accélérer les programmes de sélection pour l'élevage et peut-être faciliter la recherche bio-médicale.

[pour en savoir plus...](#)

Des chercheurs australiens ont mis au point une banane génétiquement modifiée pour contenir plus de vitamine A. Elle pourrait à l'horizon 2020 être cultivée en Ouganda pour lutter contre « les carences en vitamine A [qui] tuent entre 650.000 et 700.000 enfants par an dans le monde (...) et au moins 300.000 perdent la vue ».

Un essai clinique va débiter aux USA pour tester sur des patients volontaires les effets de la consommation de cette banane ?

[pour en savoir plus...](#)

Les défenseurs du riz doré, - riz génétiquement modifié pour contenir plus de vitamine A qui pourrait permettre d'éviter des cas de cécité liés à la malnutrition-, remettent le dossier sur le devant de la scène, parmi lesquels un des fondateurs de *Greenpeace*. Des ONG (dont *Greenpeace*) continuent cependant de s'opposer à ce riz qu'ils considèrent comme un cheval de Troie des OGM.

[pour en savoir plus...](#)

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA) a publié une opinion sur le rapport produit par Monsanto Europe sur le suivi environnemental post mise sur le marché du maïs génétiquement modifié MON810.

Les données fournies n'indiquent aucun effet adverse sur la santé humaine ou animale ou sur l'environnement. Cependant, l'AESA renouvelle ses précédentes recommandations pour que la méthodologie suivie par Monsanto soit améliorée pour une meilleure sensibilité des tests. En outre, l'AESA recommande que la sensibilité moyenne des insectes cibles soit mieux étudiée et que les effets adverses éventuels sur certains insectes soient suivis.

[pour en savoir plus...](#)

L'Office européen des brevets continue d'accorder des brevets sur des plantes. Cette fois, c'est une tomate de *De Ruiters Seeds R&D* qui présente une résistance élevée au champignon *Botrytis* qui est

brevetée. Cette tomate serait issue de croisements traditionnels, des techniques de génie génétique étant utilisées pour suivre le lien entre maladie observée sur des plantes inoculées par le Botrytis et des marqueurs génétiques.

La délivrance de ce brevet fait réagir certaines organisations non gouvernementales qui dénoncent « fraude et abus du droit des brevets par Monsanto ».

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien](#)

Le CRIIGEN (Comité de recherche et d'information indépendantes sur le génie génétique) a annoncé son retrait du projet Risk'OGM en raison, selon l'organisation, de changements dans les objectifs assignés à ce programme par les autorités françaises (les études seraient ramenées à 6 mois au lieu de 2 ans d'après [www.GMOSeralini.org](http://www.GMOSeralini.org)).

Risk'OGM est un programme national de recherche supporté par le Ministère en charge de l'écologie destiné à l'étude des effets sanitaires à long terme liés à la consommation d'OGM.

[pour en savoir plus...](#)

[ainsi que ce lien](#)

Au Brésil, il semblerait que les cas de contournement de la résistance aux insectes du maïs génétiquement modifié *Bt* (*Cry1F*) se multiplient dans le Mato Grosso. Dans ce contexte, le recours aux semences génétiquement modifiées, qui coûtent presque le double des semences classiques, est remis en cause par certains agriculteurs.

Le ministère chargé de l'agriculture s'est engagé à rendre la mise en place de zones refuges obligatoires dans le cadre de la culture de maïs génétiquement modifié résistant aux insectes (maïs *Bt*).

Ces informations ne semblent pour l'instant disponibles qu'en portugais.

[pour en savoir plus](#)

[ainsi que ce lien](#)

[et celui-ci](#)

Les liens vers des sites Internet tiers inclus dans ce message sont valides au moment de la rédaction. Néanmoins, nous ne pouvons garantir qu'ils le seront encore lors de la lecture du *Fil d'actualités*.

Ce numéro du *Fil d'actualités* a été bouclé le 26 juin, il ne prend donc pas en compte d'éventuelles informations parues entre cette date et sa diffusion.

Les propos repris ici n'ont pas vocation à refléter les positions du HCB ou de ses Comités.

*Fil d'actualités* n'est pas une revue de presse, il vise simplement à servir de support d'information en pointant des sujets évoqués dans certains media et susceptibles de nourrir les réflexions.

Les guillemets sont utilisés exclusivement pour citer les sources.

**Haut Conseil des biotechnologies, 244 boulevard Saint Germain, 75007 PARIS**  
[www.hautconseildesbiotechnologies.fr](http://www.hautconseildesbiotechnologies.fr)

Pour vous abonner à *Fil d'actualités*, cliquez [ici](#) !

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en nous adressant un [mél.](#)

Cliquez [ici](#) pour ne plus recevoir le *Fil d'actualités*